

Le canard à la Marbois

Agenda

- Samedi 21 avril 2018
- Cabaret du Chesnon à Breteuil
- Lundi 23 avril 2018
- Conférence SOLIHA 14h30
Salle des Fêtes - Le Chesne
- Mardi 1^{er} mai
- Foire à Tout du Chesnon
- Dimanche 6 mai
- Concours de pêche
Arpentigny - Les Essarts
- Mardi 8 mai
- Commémoration armistice 39-45
aux Essarts
- Dimanche 17 juin
- Rallye vélo du Chesnon
- Samedi 23 juin
- Kermesse des écoles / APE
- Dimanche 1^{er} juillet
- Foire à Tout de l'APE à Saint Denis
- Dimanche 8 juillet
- Cochon grillé du Chesnon
- Rencontres Âge Tendre
- Lundi 23 et 30 avril 2018
- Mercredi 18 avril 2018
- Lundi 7 et 28 mai 2018
- Mercredi 16 mai 2018
- Lundi 4, 11 et 25 juin 2018
- Mercredi 20 juin 2018
Contact : 07 69 85 00 59
- Marches
- Tous les jeudis soir 18h15
- Tranquille :
mercredi 18/04, 16/05, 13/06 à 14h30
- Rapide :
Informations à venir nouvelle saison

Bonjour à tous,

Ce début d'année 2018 a été marqué par l'élection d'un nouveau Maire à MARBOIS.

Je me présente donc à vous, Monsieur Éric Wohlschlegel, 60 ans, marié, deux enfants, ancien Maire de Saint Denis du Béhélan et habitant cette commune depuis bientôt 40 ans.

Je ne reviendrais pas sur les démissions de mes prédécesseurs mais je peux vous assurer que la place n'est pas de tout repos. Je sais ce qui m'attend et je m'efforcerai de gérer Marbois au mieux des intérêts de tous en m'engageant à temps plein pour notre commune.

L'équipe en place a légèrement été remaniée. J'ai donné les délégations aux maires délégués et aux adjoints, en fonction de leurs niveaux d'engagements, de disponibilités, de compétences et surtout après concertation et une réunion entre tous les élus de notre groupe. Vous trouverez le détail en page 4. En aucun cas, comme on a pu le voir écrit, ces nominations n'ont eu lieu, « à la tête du client ou suivant le sexe ».

J'ai reçu les membres de l'opposition afin d'échanger sur le fait que je n'étais absolument pas contre « une opposition » mais, que je souhaitais celle-ci constructive et non pas destructive. Il ne sert à rien de faire paraître des extraits de phrases ou de débats qui, sortis de leur contexte ne veulent plus rien dire ou sont déformés.

Je souhaite donc pouvoir travailler dans un climat plus serein dans les prochains mois avec des idées et des débats du niveau que nos concitoyens attendent.

En attendant je vous souhaite à tous un très beau printemps et enfin un peu de soleil car nous en avons tous besoin.

Eric Wohlschlegel

Vos contacts

Permanence mairie de marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques

En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) : Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contacteur la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85

Courriel : mairie-marbois@orange.fr



Petite précision pour la location de nos salles des fêtes

Pour donner suite à un mail de l'un de nos concitoyens, un petit complément d'information pour la bonne compréhension de tous.

La location des salles des fêtes s'adresse évidemment à tous les habitants de Marbois et les tarifications que vous devez tous retenir sont les lignes « Habitants de la commune » que vous soyez historiquement de la commune de Chanteloup, de Saint Denis du Béhélan, des Essarts ou du Chesne.



La fibre en approche mais aussi la 4G Fixe !

Suite à l'article du Canard à la Marbois de Juillet 2017 et à plusieurs rendez-vous et réunions depuis sur Evreux et notre commune, nous pouvons vous faire une première information sur la montée en débit de notre commune.

Pour le Chesne : Activation de la fibre à l'abonné prévue au cours du second semestre 2021 au plus tard.

Pour les Essarts et Chanteloup : Déploiement de la technologie dite de « montée en débit » ou « fibre village ». Principe : à partir du répartiteur de Damville ou du Chesne, passage de la fibre jusqu'au sous répartiteur de Chanteloup et des Essarts puis raccordement de la fibre sur le réseau cuivre actuel. Cette montée en débit est prévue pour le deuxième semestre 2018. Une 2^{ème} tranche est projetée entre 2023 et 2025 (au plus tard) avec la fibre à l'abonné comme au Chesne.

Saint Denis du Béhélan : c'est le point noir de notre commune !

Le raccordement à la fibre est prévu et est prioritaire sur la deuxième phase de la montée en débit dans l'Eure soit la période 2020-2025.

Le souci, il faut investir 1 million d'euros pour seulement 292 prises Internet sur le répartiteur de Breteuil nord, 12 zones sont dans cette situation dans l'Eure et il y a une volonté politique assumée de ne pas redemander des subventions auprès de l'état en plus des 190 millions déjà obtenus !

La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une expérimentation en cours sur Nagel Seez Mesnil avec une nouvelle technologie, « la 4G Fixe » (internet via radio). Si l'expérimentation est concluante, l'équipement de la commune de Saint Denis sera réalisé dès la fin 2018 (30 Mo en débit descendant et 15 Mo en montant) avant la deuxième phase.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons de nouvelles informations.

Les boîtes aux lettres, la fibre et Oui il y a un lien

N'oubliez pas une action citoyenne toute simple, celle d'écrire sur vos boîtes aux lettres de manière lisible vos coordonnées. En parcourant notre commune, on constate que de nombreuses boîtes aux lettres sont vierges de toutes coordonnées. Il est déjà difficile pour nos facteurs, livreurs, transporteurs... de vous trouver alors prenez un peu de votre temps. Ecrivez votre nom ou les noms patronymes des personnes vivants sous votre toit. C'est d'autant plus important qu'avec la montée en débit sur notre commune de Marbois, les différents opérateurs vont réaliser un recensement des coordonnées de chacun pour vérifier et valider les augmentations de débit sur nos différentes BOX.

Prenez un peu de votre temps et cela vous évitera de longues minutes à expliquer votre situation géographique pour profiter enfin d'un internet un peu plus performant.



Réserves incendies et Certificat d'Urbanisme :



Actuellement nous recevons en mairie de nombreuses demandes de CU refusées pour un motif unique : défaut de protection incendie. Il faut savoir que ce désagrément n'est pas le fait de votre mairie mais est dû au nouveau règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) signé par la préfecture le 1 mars 2017. Cette situation est déplorée par tous les maires des communes rurales ainsi que les sénateurs et députés de nos circonscriptions. Rappelez vous des problèmes enregistrés sur la commune de Cintray il y a 2-3 ans. Nous en payons aujourd'hui les conséquences.

Exemple pour un risque estimé courant ordinaire soit des habitations avec surface plancher > à 250 m² et isolées (isolées = espace libre de 8 m entre habitations), il faut pour la défense incendie un besoin minimal d'eau de 120 m³ avec point d'eau naturel ou artificiel ou la présence d'une bouche à incendie délivrant 60m³/h pendant 2 heures. En plus les PEI (Points d'eau Incendie) doivent être situés à 200 m maximum du risque et c'est bien là le cœur du problème !

Ainsi, pour 2018 nous allons reprendre les différentes cartes communales de la commune, définir les PEI à créer ou aménager, mais aussi négocier avec le ou les propriétaires si besoin, réaliser les devis nécessaires et demander des subventions auprès des services de l'état. Tout cela en espérant que d'ici là la préfecture pourra assouplir ce règlement rendant quasi impossible les constructions de nouvelles maisons ou d'agrandissement.

Des Paramotoristes à Marbois

Vous allez peut-être le découvrir au hasard d'une balade dans notre commune en regardant le ciel. Des passionnés de vol en ULM ont la possibilité de décoller et d'atterrir (bien sûr) d'une petite jachère isolée sur la commune historique du Chesne. Sachez que le paramoteur est le plus petit des avions mais également le plus sûr de tous les autres ULM (pendulaire, multi axes, autogyre, Hélicoptère ultra léger ...) qui existe aujourd'hui en France. En effet, le paramoteur associe une aile de parapente avec un groupe moto-propulseur (plutôt silencieux) fixé dans le dos du pilote par un harnais ou sur un chariot.

Donc pas de panique, et n'hésitez pas à aller rencontrer ces passionnés à l'occasion, sachant pour indice, que les vols sont toujours réalisés dans des conditions de vol peu venteuses.



Vous avez besoin de l'APE, l'APE a besoin de vous !!!

L'APE, Association des Parents d'élèves de Marbois, est un maillon indispensable du bien-être de nos têtes blondes au sein du regroupement scolaire Gaston Bachelard de Marbois. Les activités de l'association représentent chaque année environ 10 000 euros de participations et d'investissements au profit de notre école. Le travail des bénévoles permet d'investir dans des tapis de gym, des jeux pour les enfants, des équipements supplémentaires pour la pédagogie, les spectacles de Noël, l'organisation de la kermesse annuelle et dans de nombreuses participations aux sorties scolaires (classe verte, voyages à Paris et autres...).

Seulement voilà, les bénévoles sont peu nombreux, et même si ils y mettent toute leur énergie, ces derniers s'éssouffent et ont donc besoin que vous les rejoignez pour pérenniser leurs actions.

N'hésitez donc pas à les retrouver lors des réunions dont vous trouverez les dates dans les cahiers de vos enfants, outre la participation, l'APE est un lien social entre parents.

Marbois - la petite entreprise

Suite à la fusion en 2016 de nos communes, il a fallu structurer et réorganiser l'entreprise MARBOIS.

C'est aujourd'hui 11 agents soit la taille d'une PME. Trois agents aux services scolaires. Un agent au service à la population. Six agents aux services techniques et un agent au service financier.

En plus de ces agents, dix élus indemnisés sont aux services de tous et se relaient dans toutes les tâches qui leur incombent. Permanences et accueil de la population, présence sur le terrain, représentations diverses... Il faut préciser que les indemnités varient en fonction du temps consacré à la commune, du poste occupé, des disponibilités et des responsabilités que chaque élu s'est engagé à prendre.

Nouvelle organisation :

Finances: Monsieur QUEMIN et Madame CIRON - Personnel: Monsieur TREHARD et Monsieur QUEMIN - Action sociale : Madame BAUDOUIN et Madame LOUVARD Communication : Monsieur MAHIEUX et Monsieur TREHARD - Voirie et chemins : Monsieur QUEMIN et Madame RENARD - Bâtiments communaux : Monsieur GAUTHIER et Madame SAMPERS - Urbanisme : Madame CIRON et Monsieur QUEMIN - Travaux : Monsieur GAUTHIER et Monsieur MAHIEUX - Sports et culture : Madame BAUDOUIN et Monsieur MAHIEUX - Vie scolaire : Monsieur TREHARD et Madame CIRON - Impôts : Madame RENARD et Monsieur QUEMIN - Manifestations : Madame LOUVARD et Madame SAMPERS.



Vœux commune historique de Saint Denis du Béhélan

Le 13 Janvier dernier dans la salle gracieusement prêtée par Mme Boucher, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de vœux autour d'une galette des rois.

Ce fut l'occasion de présenter le nouveau Maire de Marbois bien connu de la commune historique : Eric Wohlschelegel. Le nouveau maire délégué de Saint Denis, Régis Gauthier a profité de l'occasion pour évoquer la signature d'une convention entre Marbois et la Fondation du Patrimoine dans le but de restaurer l'église de Saint Denis. Cette préservation de l'édifice est programmée pour 2018. Cette convention permettra aux éventuels donateurs une réduction d'impôt égale à 66% du don (Ex : pour 100 € donné il en coutera 34 € au donateur).

Vœux commune historique de Le Chesne

C'est en ce dimanche du 21 janvier 2018 que Lydie Ciron a présenté au nom de MARBOIS ses meilleurs vœux aux habitants du Chesne en revenant sur les faits marquants de l'année 2017, devant une assemblée nombreuse. La cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié et du partage de la galette des rois.



L'état Civil

Naissances

11 janvier : Nine Glever - Saint Denis du Béhélan

4 mars : Léa Roger - Les Essarts

11 mars : Solange Mougnot - Le Chesne



Vœux commune historique de Les Essarts

En cette fin Janvier, les communes historiques de Chanteloup et de Les Essarts ont invité leurs habitants respectifs à la cérémonie des vœux. Denise Renard et Michel Quemin ont retracé les principaux événements de l'année passée, nous avons eu une pensée pour ceux qui nous ont quitté mais aussi félicité les nouveaux nés auxquels la commune donne 35 € sur le compte bancaire et abondé de 15 € par le crédit agricole. Concernant les gros travaux il y eu la réfection du virage de Chanteloup sur la RD 45 afin d'assainir la voirie, nous avons travaillé à la réfection de nos églises concernant surtout des améliorations des enduits et l'assainissement par la pose de gouttières tout ceci avec la demande de subventions afin qu'il ne reste très peu à charge pour la commune. L'harmonisation de nos pratiques respectives dans chaque commune fait que maintenant, nous offrons à nos aînés un repas annuel ainsi qu'un colis pour Noël sans oublier les plus jeunes avec les récompenses pour les diplômés et l'arbre de Noël des enfants. En cette fin d'année 2018 nos deux communes devraient voir une amélioration du débit internet car nos deux centraux téléphoniques vont être montés en débit.

Dans nos deux discours nous avons souhaité que cette année, notre opposition ait des actions plus constructives et que leurs propos soient plus respectueux envers les élus, de tels agissements desservent les habitants de notre commune et nous font perdre du temps ! Ce fut également l'occasion pour que notre nouveau maire récemment élu se présente à l'assistance. Après les discours l'assistance a partagé la galette des rois et le verre de l'amitié.



Carnaval à Marbois

Le ciel bleu de ce samedi de février donnait des allures de côte d'azur au carnaval organisé par le Chesnon et l'APE.

Une quarantaine de bambins est venue de toute la commune passer un après midi récréatif animé par les membres des deux associations qui comme chaque année ont uni leurs efforts.

Après toute une série de jeux, rondes et farandoles, le goûter préparé par les mamans est venu apaiser les appétits.

Enfin, clou du spectacle, tout ce petit monde est sorti afin d'accompagner Monsieur Carnaval au bûcher. On a ainsi pu voir les différentes couleurs rejoindre le bleu du ciel afin de nous préparer un printemps multicolore.

Loto du Chesnon : Légère décrue !

Pour son loto annuel, le Chesnon a choisi le samedi soir au lieu du dimanche.

C'est peut-être ce qui explique une affluence légèrement plus faible. Ils étaient quand même près de 80 venus tenter la chance et passer une agréable soirée dans une ambiance studieuse mais détendue.

A l'arrivée, c'est la gent féminine qui triomphe puisque tous les lots sont revenus à des membres du sexe qu'on ne dit plus faible, y compris la partie enfant avec l'overboard gagné par la petite Laura Zanon.

On citera par ailleurs, Emilie Laubin partie avec le SPA gonflable ou encore Christelle Monet qui a empoché 2 places pour la soirée Cabaret organisée par le Chesnon à Breteuil le 21 avril prochain.



Décès

13 janvier : Lucienne Cosyns - Les Essarts

28 février : Guy Dury - Les Essarts

6 mars : Françoise Goupil - Le Chesne

13 mars : René Freudenreich - Le Chesne

13 mars : Pierre Laglois - Chanteloup

1 avril : Gérard Mollard - Le Chesne





Rentrée des classes : inscriptions

La rentrée des classes pour les tous petits : ne ratez pas les inscriptions

L'admission en petite section pour l'année scolaire 2018-2019 se fera les vendredi 20 Avril ou vendredi 18 Mai 2018 entre 16h45 et 18h.

L'inscription se fait en deux temps : 1 passage en mairie pour inscrire votre enfant et obtenir un certificat de domiciliation.

Seconde étape, l'admission à l'école (soit à l'une des deux dates ou sur rendez-vous), munissez-vous du carnet de santé de votre enfant, de votre livret de famille ainsi que du certificat de domiciliation.

Ecole Gaston Bachelard - Rue des écoliers - Le Chesne - 27160 MARBOIS
Tél. 02 32 29 98 76.



Premier PACS à Marbois

C'est le samedi 3 février 2018 que le premier PACS a été signé à Marbois par Mme Amandine VIOLET et M. Valentin BESNARD. Entourés de leurs proches, ces derniers ont donc été les premiers à signer en mairie de leur lieu de résidence.

Une démarche simple et maintenant proche des administrés.

Actu des têtes à la Marbois

La tradition a été respectée avec la dégustation de la galette des rois un lundi de janvier.

Les réunions du lundi et parfois mercredi sont toujours bien fréquentées même si cet hiver qui s'éternise nous cantonne encore trop dans les jeux de société, le printemps sera l'occasion d'ouvrir les fenêtres.

Une première sortie au repas spectacle équestre du manège de Tilly à Evreux est prévue en juin. A la même époque, c'est à Biotropica qu'une visite est envisagée.

Enfin, c'est à l'initiative du Club qu'une première demi-journée destinée aux personnes âgées (ou presque) est organisée par SOLIHA. L'objectif est d'informer sur les gestes de la vie quotidienne à effectuer convenablement. SOLIHA ayant souhaité travailler en partenariat avec la municipalité, la première séance se déroulera à la salle des fêtes du Chesne le lundi 23 avril après midi (voir page 8).



T'as de beaux œufs...

En ce dimanche de Pâques, c'est dans la propriété de la famille Bosson mise gracieusement à leur disposition que les membres du Chesnon avaient convié les enfants du Chesne.

Il s'agissait d'une chasse tout à fait pacifique puisque la trentaine de bambins devait rapporter un maximum de balles de ping-pong représentant autant d'œufs de Pâques.

La battue dans les jardins de l'ancien presbytère fut brève et fructueuse puisqu'il n'a fallu que quelques minutes pour débusquer près de 300 balles !!

A l'arrivée, le « gibier » capturé a été échangé contre poules, poussins ou encore hiboux en vrai chocolat.

Léa, Bastien et Cameron ont été plus chanceux en découvrant les œufs d'or, d'argent et de bronze, obtenant ainsi de grosses récompenses.



Le coin de l'opposition

Marbois Démocratie

Le petit troc de Marbois

Encore une action, dont nous en avons fait demande au maire, en commission et cela nous a, encore, été refusé. C'était une promesse de campagne. Nous continuons à suivre nos engagements. Cette fois, c'est le Partage. Accessible à toutes, tous et à chacun, GRATUIT, sans cooptation, aux enfants, aux ados, aux jeunes et aux moins jeunes.

Alors, les Élus Marbois Démocratie ont le plaisir de vous annoncer qu'ils l'ont créé pour vous !

Dès le 1^{er} mai 2018, vous pourrez passer vos annonces, avec photos, sur le site : <https://marboisdemocratie.wordpress.com>

Vous habitez Marbois,

Vous êtes une entreprise de Marbois

- Vous souhaitez troquer votre vieille raquette de tennis, votre vieille cafetière, un jeu, un jouet, une poupée, etc...
- Vous êtes collégien, lycéenne et vous souhaitez vous faire un peu d'argent de poche en proposant vos services à vos voisins, tondre la pelouse, faire du baby-sitting, etc...
- Vous souhaitez vendre vos œufs, vos poules et poulets vos légumes, votre lait,...
- Vous êtes Assistante Maternelle, paysagiste, électricien, start up,...
- Vous avez besoin de changer une ampoule, fermer un robinet extérieur, mais vous ne pouvez plus vous baisser, monter sur un escabeau, etc...
- Vous voulez donner votre brouette qui pourrait encore servir, dont vous ne vous servez plus, etc...

N'hésitez plus cette page sera et est pour vous !

Vous pourrez poster directement votre annonce sur le site ou bien nous adresser vos photos (que nous vous restituerons), votre texte d'annonce, nous les publions gratuitement pour vous !

Marbois Démocratie : 40 rue Saint Ouen – 27240 Marbois ou marbois.democratie@orange.fr

La réponse de la majorité

Merci une nouvelle fois à Marbois Démocratie de nous fournir un texte pour faire vivre notre démocratie communale. Nous sommes tous un peu surpris de la nature de votre texte car nous avons l'impression de nous trouver en présence d'une publicité pour un site internet de service.

D'habitude, l'article de l'opposition municipale permet débats et remarques qui font avancer vers une bonne compréhension du fonctionnement de notre municipalité par nos Marboisiens et Marboisiennes.

Pour rétablir la vérité, comme à l'habitude, vous vous êtes limités volontairement à ne participer qu'à une seule commission sur notre commune : l'action sociale. D'ailleurs, à aucun conseil n'a été abordé ce sujet, en preuve les PV disponibles en mairie, c'est une promesse de campagne électorale qui vous engage.

A la lecture de votre article, plusieurs remarques, cette proposition est-elle bien réfléchie et prend-t-elle en compte les aspects qui nous engageraient tous à savoir les assurances, la responsabilité civile de chacun, le droit du travail, les nombreux aspects juridiques... ?

Pour vous répondre point par point :

- Deux foires à tout sont organisées sur notre commune pour troquer, donner ou vendre des biens par les associations communales.
- Pour des services rendus entre habitants et jeunes mineurs sous forme de numéraire, il y a un côté légal à bien respecter. Tout travail s'il n'est pas déclaré peut vous engager et coûter très cher tant au pénal qu'au civil. L'état est très vigilant pour éviter tout travail au noir ! Qui sera responsable si les outils utilisés ne sont pas bien entretenus, pas aux normes en cas d'accident et que dire de la concurrence illégale avec les entreprises de notre commune ou d'ailleurs. Cependant, sur le principe de l'entraide (solidarité humaine ou échange de services) il n'y a évidemment pas de soucis mais pas d'échange d'argent. Pas de fausse promesse donc.
- Sur des ventes, la question est qui collecte la TVA à l'occasion de cette vente ? Tout doit être déclaré nous sommes dans un état de droit et le marché noir n'est pas permis.
- Point pertinent qui est à l'étude pour une publication sur le site internet de la commune et dans un tirage à venir du Canard. Il est prévu une présentation succincte des activités des différents artisans de notre commune.

Vérifiez donc bien les responsabilités qui vous engagent et engagent nos concitoyens qui participeraient à votre blog. Et n'oublions pas qu'il existe des structures locales qui permettent déjà ces échanges de services dans un cadre légal, notamment les Ateliers de la Solidarité basés localement.

Point travaux

Les travaux sur les Essarts et Chanteloup pour le numérique vont débiter très prochainement. En effet les études sont finies et les conventions avec Eure Numérique sont signées.

Il en est de même avec le syndicat d'électricité de l'Eure (SIEGE). Plus d'un kilomètre de vieilles lignes en quatre fils va être enfoui et une autre partie sera rénovée. Nous ne connaissons pas encore la longueur exacte car, nous sommes en attente de réponse pour les programmes complémentaires.

Les dossiers pour les programmes de restauration des églises sont déposés auprès des différents organismes susceptibles de pouvoir nous financer et sont en attente d'accord. En effet aucun travaux ne peut commencer tant que les financements ne sont pas bouclés.

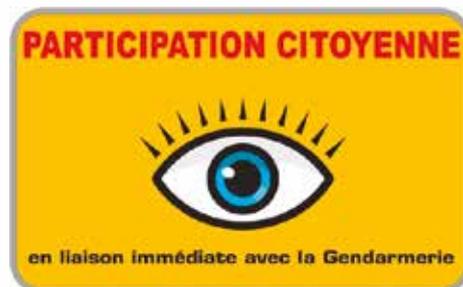


Concours de pêche

La société de chasse des Essarts organise le dimanche 6 Mai un concours de pêche à la mare communale d'Arpentigny sur la commune historique des Essarts. Inscriptions à 7h, remise des prix à 12h. Pêche possible l'après-midi pour ceux qui le souhaiteraient.

Réunion publique « participation citoyenne »

Participation citoyenne, cette organisation de surveillance entre voisins en relation avec les services de gendarmerie de la communauté de Brigades de Verneuil d'Avre et d'Iton, a été validée, pour votre sécurité, par le conseil municipal. Pour donner suite, une réunion publique dont la date vous sera communiquée ultérieurement, aura lieu en seconde quinzaine de mai.



Soliha

Comme cité dans l'article des aînés, un ergothérapeute de SOLIHA se propose d'intervenir dans notre commune.

SOLIHA Normandie Seine propose à travers d'ateliers «Bien Chez Soi» des actions de prévention et de sensibilisation à la perte d'autonomie, au maintien à domicile, à l'adaptation du logement et à l'évolution des capacités des personnes et de leurs besoins chez eux.

L'atelier «Bien chez Soi» compte une conférence d'introduction suivie par 3 modules (les bons gestes, les accessoires innovants, l'aménagement du logement).

La conférence aura lieu le **lundi 23 avril 2018** à partir de 14h30 à la salle des fêtes du Chesne. Les ateliers (modules) les **lundi 14 mai 2018**, le **lundi 28 mai 2018** et le **lundi 4 juin 2018** de 14h30 à 16h30).

Pour plus d'informations, des dépliants seront distribués dans toute la commune.